

“ARTISTES et PARTIS POLITIQUES, UNE RENCONTRE INATTENDUE...”

Jeudi 18 septembre 2003

Salle Boris VIAN de la Grande Halle de la Villette, PARIS

1ères Rencontres Nationales des Artistes Plasticiens

organisée par la **F**édération des **R**éseaux et **A**ssociations d'**A**rtistes **P**lasticiens

Luc LEROUGE : Je voudrais insister sur la forme de l'atelier-discussion et non de forum pour que tous puissent participer à la discussion. Le titre de cette rencontre : " Artistes et Partis politiques, une rencontre inattendue..." insiste sur le fait que c'est la première fois que se rencontrent les grands partis politiques et les artistes, tout au moins plasticiens, en vue de former un ou plusieurs groupes de travail sur des sujets d'actualité pour nous. Aujourd'hui c'est un préambule, on va commencer une discussion qui, on l'espère, rebondira par la suite avec les commissions Culture des partis politiques présents. Nous regrettons l'absence d'un représentant de L'UMP.

Nous allons nous présenter :

Jérôme GLICENSTEIN : Artiste plasticien, membre du **C.A.A.P.** (Comité des Artistes Auteurs Plasticiens), je vais animer avec Luc cette discussion.

Frédérique DUMAS : Productrice dans le cinéma, porte-parole culture à l'**U.D.F.**, ancien membre du Cabinet Léotard en charge du cinéma, et 8 ans adjoint chargée des affaires culturelles, conseillère régionale.

Francis PARNY : Membre du Collège exécutif national du **Parti Communiste Français** en charge de la Culture et Vice-Président du Conseil Régional d'Ile de France.

Hervé PÉRARD : Responsable de la Commission Culture **des Verts**, et maire adjoint à la Culture de la ville d'Évry.

Jean François BURGOS : Maire adjoint développement culturel de la ville de Gennevilliers, aussi représentant des questions culturelles pour les Hauts de Seine pour le **Parti Socialiste**, et Vice Président de la **F.N.C.C.** (Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture). J'ai eu l'occasion d'engager le dialogue avec certains d'entre vous ce matin (voir l'atelier : " associations et politiques locales " avec Serge Flandin, Président de la FNCC).

Luc LEROUGE : de l'**Association Comme par miracle**, je suis artiste et membre du **C.A.A.P.** (Comité des Artistes Auteurs Plasticiens).

Jérôme va ouvrir cet atelier par un rapide préambule historique sur l'artiste.

Jérôme GLICENSTEIN : Deux remarques sur les rapports historiques des artistes avec les politiques et ensuite les questions actuelles que l'on voudrait aborder.

Autrefois, les artistes ne se posaient pas de questions sur leurs rapports avec les politiques tout simplement parce qu'ils en étaient totalement dépendants et que la question n'avait pas lieu d'être. Pour toute commande ou réalisation, il s'agissait de travailler pour le pouvoir politique ou religieux.

Les artistes ont commencé à se poser des questions sur leurs droits et sur leur rapport avec les politiques lors de la Révolution Française. Car jusqu'ici tout ce qu'ils faisaient procédait de leurs commanditaires. Tout au long du 19ème siècle, les artistes ont eu une revendication politique parfois d'accompagnement de mouvements politiques plus larges ou d'autonomisation du champ de l'art.

Aujourd'hui, on assiste à une situation paradoxale en France puisque l'État a décidé de s'occuper de la culture depuis environ quarante ans et a régenté le champ de la culture ; " régenter " est un grand mot bien sûr. L'Etat a décidé d'aider les artistes et de les accompagner dans leurs projets. Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses institutions ont été créées ou développées ; tout en ayant un effet bénéfique pour les artistes, ce développement a remis au goût du jour la question des rapports des artistes avec le politique. Plus il y a de commandes, plus il y a de relations avec le politique ; plus

il y a de centres d'art, plus il y a des questions sur les financements municipaux, départementaux, régionaux et nationaux, etc . Chaque intervention de la sphère publique crée des enjeux politiques. Bien entendu, ces enjeux politiques ne sont pas seulement financiers. Ils ont des conséquences pour les artistes, sur la façon dont ils vivent leur art, sur leur pratique dans leurs relations avec le domaine public et privé (les galeries, les ventes aux enchères et autres).

On peut penser également que les artistes, du fait de leur autonomisation, ont vocation à transmettre un message d'ordre politique. Il y a donc plusieurs sens à ce mot politique. Sans oublier que le cadre social et législatif dans lequel les artistes exercent leurs activités dépend des politiques. De ce point de vue, les Rencontres Nationales des Artistes Plasticiens ont un rôle à jouer dans la prise de conscience des artistes, des politiques, des intermédiaires des problèmes rencontrés par les artistes. C'est ce que nous allons essayer de cerner lors de cette discussion sans pour autant résoudre tous les problèmes mais poser les jalons d'un débat qui nous l'espérons aura lieu ici puis se poursuivra au delà.

Nous retiendrons quatre thématiques :

- **L'art et le Politique** ou l'art et les politiques, dans leurs programmes culturels au niveau national quelle place et quelle attention pour le domaine des arts plastiques. Les politiques locales et la décentralisation, puisque certaines institutions régionales vont changer de statut ou de fonctionnement.
- **Activité quotidienne** des artistes et des associations d'artistes (revenus, leurs moyens d'action, conditions de travail, statut social et formation continue).
- **Transparence et collégialité** des processus de décision dans les commissions représentatives, relation des politiques au fonctionnement des institutions publiques nationales et locales dans le domaine de l'art contemporain ;
- Législation en vigueur ou avenir, **droits d'auteur** (censure), **droit de présentation publique** et **défiscalisation** des œuvres d'art.

En revenant au premier point sur l'art et le politique (question posée à des élus locaux) : Quels liens y a-t-il entre une politique d'une commission nationale d'un parti et les applications locales ? Quel rôle joue un programme national d'un parti sur le plan local ? Quelles libertés sont laissées dans l'application aux acteurs politiques locaux ?

Luc LEROUGE: Je voudrais juste rappeler que l'on est dans une discussion et l'on vous demande de faire des réponses pas trop longues puis quand tout le monde aura répondu nous laisserons la parole au public.

Hervé PÉRARD, Verts: J'aurais tendance à inverser la proposition, quels rapports avec les politiques locales et les politiques d'état. En fait, on a pu noter qu'au sein des politiques artistiques et culturelles dans ce pays, la capacité d'innovation venait bien souvent du local, c'est très vrai par exemple sur les lieux de musiques actuelles. Les squats sont un problème qui vient du local et qu'il faudra traiter au niveau national. Pour un élu local, la question est simple, l'artiste est quelqu'un qui fait partie de la communauté des concitoyens, des administrés. C'est un travail d'écoute, d'accompagnement des besoins pour faire émerger quelquefois des nouvelles choses, des formes inattendues. La gestion des politiques locales de la culture dans ce pays s'est accrue jusqu'à représenter 75 % des financements, c'est-à-dire que l'état est très largement minoritaire. Dans ce budget énorme que l'on partage en partenariat avec les départements et les régions l'on a un certain nombre de cadres pré-contraints qui vont être des centres d'art, des écoles d'art difficiles à gérer, car souvent labellisés par l'état qui s'est désengagé par la suite : ce qui a créé des contraintes énormes pour répondre aux demandes d'innovation et d'accompagnement des nouvelles formes. On a sur les politiques locales 80 à 90% de budgets pré-contraints sur des labels nationaux, j'exagère un peu mais c'est réellement une difficulté.

Jean François BURGOS, PS: Dans les collectivités territoriales on a l'habitude de dire que ces dernières se sont appropriées la compétence culturelle depuis le début des années

soixante, c'est à dire que la décentralisation culturelle a eu lieu avant que l'on commence à parler de décentralisation. D'ailleurs dans les lois Defferre de décentralisation de 1982, la question de la culture n'était pas abordée parce qu'elle était de facto effective dans les collectivités territoriales. Est-ce que c'est l'écoute du terrain qui a fait que les communes se sont appropriées ces thématiques, c'est le principe de la création de politiques culturelles dans les communes.

La part de budget importante évoquée : j'ai un peu tiqué lorsque l'on est élu et que l'on a la délégation de la culture, on a l'impression toujours de se battre pour avoir un peu plus de sous, c'est l'attitude générale quel que soit le parti politique auquel on appartient, on est toujours obligé de se battre au milieu du conseil municipal. C'est notre réalité quotidienne, même si on se retrouve dans une commune qui a une volonté politique de vouloir axer des intentions fortes sur la culture. D'une façon plus générale, les élus à la culture devraient normalement travailler assez rapidement à partir des programmes de campagne en début de mandat pour construire des orientations de politiques culturelles qui peuvent suivre un circuit d'élaboration à partir d'études partant du terrain jusqu'à des décisions de vote de délibération en conseil municipal. Ce sont ces orientations de politiques culturelles qui vont être la partie lisible pour tous les acteurs culturels locaux des intentions des politiques. C'est une manière de travailler qui permet d'avoir une visibilité sur un mandat. Cela n'arrive pas dans toutes les communes, hélas.

Enfin pour répondre à cette question du rapport entre le local et l'état. On s'aperçoit qu'en terme de collectivités territoriales, on est sur des sollicitations qui proviennent du terrain culturel. A partir de ces sollicitations, dans la majorité des cas, l'administration ainsi que l'élu, s'il adopte le projet en question, va devenir très vite un VRP parce qu'il va très vite chercher des financements. Dans la stratégie de l'élu, il a à chercher les sous auprès des différentes collectivités territoriales, mais toujours en fonction de ses orientations.

Je ne sais pas si cela donne un éclaircissement pragmatique du terrain.

Francis PARNY, PCF: J'ai envie de commencer en disant qu'un politique de la culture doit s'interroger sur la place de l'art et de la culture dans les projets politiques. Membre du Parti Communiste, je représente un parti qui veut transformer le monde, je considère que le monde dans lequel nous vivons n'est pas satisfaisant, que les règles de fonctionnement du capitalisme, en particulier, visent à marchandiser tout, y compris la culture, et donc on ne se satisfait pas de cela. La question qui est posée c'est de savoir si l'enjeu culturel et la place de l'art sont au niveau dans notre projet politique. Et je pense que malheureusement (et là je ne ferai pas comme mon collègue socialiste, je ne répondrai pas à la place des autres), la réponse pour nous c'est malgré un passé glorieux sur cette question, on a glissé, on a laissé faire ces derniers temps. Même si telle ou telle personnalité publique très forte a pu au contraire continuer ce combat, globalement en tant que parti je crois qu'on n'a pas continué de mettre la culture à la place qu'il fallait dans un projet de transformation de la société.

D'une certaine manière, le mouvement que nous avons connu cet été, que nous connaissons parce qu'il se poursuit, le mouvement des artistes et techniciens intermittents du spectacle a cette vertu extraordinaire d'être un mouvement qui défend une profession, (35000 personnes qui risquent d'être licenciées), si cela était en entreprises cela se traduirait par des grèves, des grèves dures, mais c'est un mouvement qui remet la culture à la place qu'elle doit avoir dans notre société. Je sors de la fête de l'Humanité, je ne sais pas si certains d'entre vous y étaient, mais les débats sur ces questions étaient extraordinairement riches, et on retrouvait quelque chose qui me paraît fondamentale. Je tiens à réaffirmer que la culture doit être centrale dans un projet de société qui doit créer les conditions pour chaque personne de son épanouissement, de donner du sens à sa vie. Il me semble que l'activité de création artistique donne du sens à la vie.

Dans un deuxième volet, du national au local, un politique est quelqu'un qui a un projet de société, qui gère, ou qui peut être aussi dans l'opposition et malheureusement aussi se complaire dans l'opposition. Les communistes considèrent que chaque fois que l'on a l'occasion d'accéder aux responsabilités, de pouvoir gérer pour transformer réellement

une société, il faut les prendre. Donc on gère, quand on est un élu local, mais on est tributaire des orientations nationales. La question sur le financement des activités locales, j'étais maire adjoint à la culture, à la fois, je trouve que l'on faisait des choses formidables et en même temps le besoin est tellement grand et quand l'état se désengage financièrement de toutes une série d'actions à caractère culturel, ce que l'on fait est rabougri. Tous les maires communistes qui ont dans leur ville, en région parisienne ou ailleurs, des théâtres, qui ont accueilli des troupes en résidence, qui ont fait une action de développement culturel important, tous ont dit au moment du mouvement des intermittents que si l'on supprime 35000 personnes (avec la mise en place des annexes 8 et 10), c'est notre action même qui est remise en cause. On ne pourra plus donner la place que l'on donnait à la création au niveau communal, il y a donc une interaction très forte. Je ne me suis jamais senti en tant qu'adjoint à la culture comme un VRP, comme quelqu'un qui devait aller trouver des financements. Les financements, je les ai réclamés, notamment à l'état, je n'ai jamais eu le sentiment de quémander de l'argent. Le 1% du budget de la culture a été une bataille extraordinaire, mais le problème de l'investissement national en faveur de la culture n'est pas une seule question qui s'évalue en terme de 1 ou 2 ou 3% mais plutôt de proportionnalité au PIB de notre pays.

Frédérique DUMAS, UDF : C'est une question qui est large parce qu'on peut l'envisager sous pleins d'angles différents. Sur un plan conceptuel, le rôle d'un parti politique au niveau culturel, c'est de définir la place de la culture dans la société, le rôle de l'Etat et de ses partenaires que ce soit le privé, les collectivités locales etc....Par contre, sur un plan purement pratique, j'ai été à la fois dans un cabinet ministériel et maire adjoint, ce sont des métiers totalement différents. Quand vous êtes dans un cabinet ministériel, vous avez à rencontrer les lobbys, les syndicats, les associations qui vont vous accompagner dans l'élaboration d'une politique générale. Dans une ville, le maire adjoint va rencontrer des individus qui font et créent sur place. Les rapports sont différents. C'est d'ailleurs intéressant de faire les deux. C'est plus politisé sur le terrain et beaucoup moins au niveau national. Même si certains continuent d'approcher les choses de manière dogmatique, on peut travailler ensemble.

Luc LEROUGE : Chacun d'entre vous dans votre parti, comment abordez-vous " l'ascenseur " entre la commission culture du parti au niveau national et les élus locaux, comment se font les liaisons, les relations, est-ce que cela remonte du niveau local au parti ou les commissions nationales-culture décident de certaines choses qui redescendent au local ?

Frédérique DUMAS: Notre rôle est différent, il dépend aussi des personnes indépendamment des couleurs politiques. On est plutôt là pour définir un projet national qui va intégrer des problèmes comme la décentralisation, mais pas arbitrer des décisions locales. Quand on travaille avec des élus, c'est pour faire remonter le terrain, pour pouvoir décider au niveau national de la meilleure décision à prendre pour résoudre un problème.

Luc LEROUGE: Je prends un exemple, vous défendez l'art contemporain or des élus locaux pratiquent la censure sur une œuvre, un artiste, une exposition, comment vous réagissez par rapport à cela dans votre parti, y a-t-il une discussion ou pas ?

Frédérique DUMAS: Cela transcende les partis, certains maires de gauche ou de droite détestent l'art contemporain et d'autres le vénère. Ce n'est plus une question d'étiquette politique, on est plus sur des approches personnelles.

Public : Katerine LOUINEAU-Trésorière de la FRAAP: Nous sommes dans les 1ères Rencontres Nationales d'Artistes Plasticiens, chacun d'entre vous va nous dire : j'aime beaucoup la culture mais malheureusement c'est la cinquième roue du carrosse et on se bat pour avoir des financements ça je l'ai déjà entendu cent cinquante mille fois.

J'aimerais qu'on aborde des choses, plus précises, parlons des plasticiens. A l'intérieur même de la culture, la cinquième roue, ce sont les arts plastiques.

Jean François BURGOS : Malgré mes sensibilités personnelles, au niveau d'un appareil politique, l'exhaustivité des sujets est un souci constant. On a souvent une approche de la culture qui essaie d'être structurée et structurante, par exemple on parle du patrimoine, du spectacle vivant et de l'éducation artistique. On a tendance à compartimenter les choses alors qu'avec l'expérience de terrain on s'aperçoit en fait qu'elle est composée de vases communicants, de transversalité, et on est devant un tout qui supporte assez mal la classification. Si aujourd'hui, le problème clé est la situation de l'artiste dans la société, c'est peut-être par ce que l'on est arrivé au bout d'une logique et nous sommes en train de passer à une autre logique. Depuis 40 ans, on a construit de l'énergie culturelle sur tout le territoire français, effectivement il y a eu dans certains partis des périodes florissantes parce que construire un équipement était un engagement politique fort, mais une fois que l'équipement est construit, et c'est ce qui se passe aujourd'hui, on s'aperçoit que c'est pas pour autant que l'adhésion du public est là, totale et complète.

Public: La qualité d'écoute des élus n'est pas constante, nous on est en province je m'appelle JEAN LOU BEZOS de l'association " Art Médiation " à Biarritz. On a deux types de pouvoir : à Biarritz l'UDF et à Mont de Marsan le Parti Socialiste. Ces rapports de pouvoir sont les mêmes dans la mesure où la qualité d'écoute n'est pas bonne. Vos élus en région prétendent ne rien comprendre à l'art, moi je leur dis: quand une entreprise de chaussures s'installe chez vous est ce que vous connaissez la fabrication des chaussures, non, alors vous étudiez les dossiers, mais avec nous, vous n'étudiez pas les dossiers. Alors dites à vos élus en province qu'ils nous écoutent. On n'a pas de dialogue avec vos élus même si vos programmes sont tous merveilleux.

Jérôme GLICENSTEIN: Il me semble que l'on dérive vers une deuxième question de la décentralisation entre politique locale et nationale qui découle de notre discussion entre le local et le national.

Jean Jacques BAREY (PCF) : Je voudrais rebondir sur la qualité d'écoute des élus et en même temps faire le lien avec la question posée qui est la circulation de l'information et de la politique entre les différents étages, instances des partis politiques. Je voudrais commencer par un exemple qui illustre bien les deux familles de question. Je ne vais pas le prendre dans les arts plastiques mais dans le domaine des arts vivants.

Tollé dans la salle :

Jean Jacques BAREY (PCF) : Vous le connaissez sûrement, c'est l'exemple de Feyzin, une compagnie théâtrale était implantée depuis une dizaine d'années à Feyzin, municipalité de l'union de la gauche, maire socialiste je crois. Celui-ci décide de mettre fin à la convention de la gestion du centre culturel Léonard de VINCI par cette compagnie et cela rejoint la première question, car tous les acteurs culturels de nos formations politiques ont protesté, y compris les communistes, cette question est revenue pleins de fois sur un forum Internet que j'anime. Je dois dire que la Fédération communiste du Rhône était très embarrassée par nos réactions à cause de la solidarité au sein de la municipalité de Feyzin, les communistes de Feyzin avaient cautionné une mesure parfaitement inadmissible.

Public :Alain (Georges) LEDUC, critique A.I.C.A : j'interviens en tant que professeur d'école supérieur nationale d'art (Ecole nationale supérieure d'art Limoges-Aubusson), huit établissements ont été " décentralisés " par un décret du 23 décembre 2002 et nous sommes devenus, chance historique, pionniers dans cette décentralisation des établissements publics. Je suis contre cette décentralisation, extrêmement nocive et dangereuse. Deux exemples : la représentante du parti de Monsieur BAYROU a tout à fait raison quand elle renvoie à l'individuel, les élus de droite comme de gauche sont sur des échelles différentes de connaissance de l'art contemporain. Il y a des pro VRP et des anti-

VRP dans un certain nombre de partis et cela traverse les clivages usuels. Pour les écoles nationales d'art, cela veut dire dépendre de structures en région : dans notre cas en Limousin il n'y a que des centres d'art et pas de galeries privées, il faut voir la spécificité de chaque région. Cela veut dire que pour nous université, c'est l'alouette. A terme quand il faut chercher des crédits il faut contacter l'industrie devenue caduque et que l'on doit prendre des partenariats on perd par rapport à ce que l'on avait . Pour nos écoles, on avait la chance de dépendre directement du ministère de la culture et donc on pouvait nouer des accords nationaux, internationaux, faire venir des artistes. Comment cela va-t-il évoluer ? Et de plus, à cette rentrée douze professeurs vacataires ne sont plus là au nom de l'économie, la doxa du libéralisme, la doxa du renard libre dans le poulailler libre, on nous charge nos amphis, on a plus d'étudiants et on y perd à une échelle historique rapide depuis dix ans.

Public-Martine GARCIN (PS):, Permanente au secrétariat national culture du PS. Le cas de Feyzin est un cas particulier de conflit. Je n'ai pas d'exemple précis et concret dans les arts plastiques, hormis une protestation autour de l'utilisation de la statue de Jaurès, à Castres, y a quelques années : les élus locaux ont voulu faire interdire l'œuvre et le parti avait dit non : il faut faire attention. Au niveau du PS national, -et Jean François BURGOS qui en fait partie peut vous en parler- il existe une fédération des adjoints à la culture et ceux qui en sont membres sont les plus dynamiques . Elle est dirigée actuellement par le maire-adjoint à la culture de Nantes. Les maires font un peu ce qu'ils veulent. Dans le cas Feyzin, les élus à la culture, dont un des présidents de cette fédération, Raymond TERRACHER de Villeurbanne, n'étaient pas informés des décisions de leur collègue maire et, effectivement, tous les élus sensibles aux questions culturelles étaient très embarrassés.

La commission de la fédération socialiste du Rhône a demandé au maire de Feyzin de venir s'expliquer. Mais un maire a son autonomie, ses moyens, il fait ce qu'il veut, et, dans ce cas, ce n'est pas facile à gérer pour ses collègues qui ne partagent pas son point de vue. La pétition qui a circulé a largement dépassé les frontières du PC. Dans un parti, nous ne devons pas sous-estimer la formation des élus qui n'ont pas toujours les moyens d'apprécier les questions de la culture, des arts plastiques, et c'est vrai aussi dans la société en général. Si vous voulez une écoute des gens au niveau arts plastiques, il faut qu'ils puissent être formés dans ce domaine.

Frédérique DUMAS: Je sais que cela énerve certains, mais on pose des questions qui transcendent tous les partis. Notre travail est de faire des propositions parce que les diagnostics, on les a tous fait. J'ai vraiment le sentiment pour les artistes plasticiens que le problème est le manque total de reconnaissance. Personne ne sait comment vit un artiste plasticien. Déjà les gens ne savaient ce qu'étaient les intermittents du spectacle et c'est pour cela qu'un protocole a été signé par des syndicats non représentatifs. Il y a un statut pour les intermittents mais rien pour les artistes plasticiens. L'initiative de votre fédération qui interpelle les partis politiques est intéressante, et nous, ce dont on a besoin, c'est de travailler avec vous pour aider à votre reconnaissance. Le problème ce n'est pas la décentralisation en soi, mais d'abord que les gens comprennent ce que vous êtes et ce que vous faites et comment vous vivez. Sinon la décentralisation vous laminera. Je suis pour la décentralisation, mais le timing est mauvais parce qu'il y a un certain nombre de professions qui ne sont pas reconnues et celles-ci risquent d'être laminées par le processus.

Public : -Wodek MAJESKI : Atelier 340 Belgique- Je vous parle en tant qu'invité étranger : est ce que vous réfléchissez à une politisation des associations ? Faites-vous du lobbying ? Est ce que vous pensez à cela ? Ou au contraire mettez-vous en avant la liberté à la créativité des indépendants culturels ?

Parce que j'entends en coulisse que beaucoup d'associations souffrent de la politisation et en meurent. Nous en Belgique, on essaie de politiser les structures culturelles pour que l'on puisse librement exprimer les valeurs intellectuelles plastiques.

Luc LEROUGE: La " politisation " au sein de la FRAAP, dans cet atelier, est de rencontrer les partis politiques, et c'est la première fois que nous sommes ensemble à discuter. La F.R.A.A.P. se veut force de propositions auprès des partis qui sont notamment au Parlement par des lois ou autres, des choses très pratiques, pragmatiques.

Public : Katerine LOUINEAU : Dans le présent, il y a certainement de nouvelles lois à promulguer, mais pour commencer il faudrait que les lois qui existent soient appliquées. Le droit de présentation c'est une loi de 1957, le droit d'auteur n'est pas appliqué. A quoi cela sert de faire des lois si on ne les applique pas ?

Jean François BURGOS: À propos de la compétence de l'élu, est-ce qu'il doit être un professionnel de la délégation dans laquelle il agit ? Ou l'émanation de personnes qui veulent s'occuper de la vie de la cité ? Les allemands ont résolu cette question en ayant des maires formés en tant que professionnel maire et élu, et les délégations se passent par commissions. On va toujours trouver des exemples de dérapage de x ou y, mais est ce que ces exemples sont nombreux pour dire qu'il y a un réel dysfonctionnement, je ne suis pas convaincu de cela. Si cela était, on trouverait des solutions rapidement. Dans le cas des arts plastiques, le problème est plus profond parce que lié à la démarche auquel s'astreint le plasticien dans son travail et qui le déconnecte des préoccupations des vies de la cité.

Tollé dans le public :.....

Jean François BURGOS: J'ai été un petit peu rapide, je vais prendre un exemple, on a exposé dans ma ville un plasticien qui fait des toiles, et pour qui sa préoccupation outre son expression plastique, c'est le huis clos familial, la conjugaison de l'actualité avec son travail faisait penser à la pédophilie, des gens se sont plaints. Sa démarche personnelle est pourtant légitime et indiscutable mais ce sont des difficultés que nous rencontrons. La démarche, une fois l'œuvre créée rencontre le public.

FACE B changement de disque

Public : (inaudible..) Savoir écouter les gens ce n'est pas une question de formation mais de politesse.

Frédérique DUMAS: Il faut que ce soit l'écoute des deux côtés. Si nous parlons des industries culturelles au delà des arts plastiques, je suis sûre qu'il y a pleins d'artistes plasticiens qui piratent la musique sur Internet. Alors que le musicien de son côté a droit à sa rémunération au titre du droit d'auteur etc...On est dans des domaines hyper compliqués. Ce n'est pas facile d'expliquer que, la propriété intellectuelle, quelque chose de virtuel, doit être rémunéré. Il faut que vous soyez conscients que vous devez faire vous aussi, vous-mêmes, la démarche d'expliquer. Par exemple à l'Assemblée nationale, sur le projet économie numérique, il fallait expliquer que si le travail de création n'est pas rémunéré, la création ne peut pas exister. Il faut donc que vous nous aidiez. C'est pour cela que des initiatives comme la vôtre est indispensable.

Hervé PÉRARD: Une commission culture n'est pas homogène dans un parti de la base au sommet, on est là pour apprendre à se connaître de chaque côté. Il y a un manque du côté des politiques et des élus à connaître le monde des plasticiens.

Luc LEROUGE: Et inversement.

Hervé PÉRARD: Ce monde artistique n'est pas aussi bien structuré que celui des arts vivants et de l'audiovisuel, et là il y a une initiative qui est extraordinaire, même si elle arrive au moment où on focalise sur les intermittents. C'est un moment de crise, ils ont permis de prendre la mesure de la pénurie. Ils ont occulté un problème grave qui date depuis longtemps : comment peut-on structurer le monde des plasticiens ? Je suis là pour le découvrir et poser des questions, essayer de trouver des réponses avec vous, mais n'oubliez pas que vous connaissez le

monde politique. Moi, cela ne fait pas longtemps que je fais de la politique. J'ai un passé artistique ou culturel plus important qu'un passé politique. On part de nécessités collectives communes. Qu'est ce qui nous soude ? Je suis allé vers la politique à partir d'une volonté de dire que la culture est l'endroit où il faut redonner du sens à la communauté. Le milieu du spectacle vivant s'est structuré en plusieurs couches : un secteur marchand, un secteur de services publics, mais aussi un tiers secteur par des milliers de compagnies qui ont occupé le territoire de la ville pour lui rendre de la fluidité et lui rendre du sens. C'est important, c'est le travail qu'ils ont fait. Les politiques sont à la recherche de ce sens collectif.

Parallèlement il y a un gros travail de lobbying vis-à-vis des partis politiques, on voit des groupes très puissants de l'audiovisuel ou du spectacle vivant qui réclament tel ou tel avantage fiscal ou social cela est très technique et on perd le sens. On a un vrai problème dans les partis politiques à retrouver cette continuité entre le sens de l'action quotidienne et le traitement très technique de la culture et c'est là que la culture s'est perdue ces dernières années.

Les élus à la culture ne sont pas des professionnels, ils reçoivent des indemnités, pas des salaires, ces gens-là ont besoin d'être formés, c'est le travail des commissions culturelles.

Il y a des choses trans-partis qui existent, par exemple la F.N.C.C., dont Jean François Burgos est un des vice-présidents propose des accompagnements pour rendre de la souplesse, du sens aux politiques et faciliter la compréhension.

Sur la décentralisation, au niveau des arts plastiques il y a un problème énorme, on a eu un accompagnement de l'état très fort pour les arts vivants et de l'audiovisuel qui a permis de créer des modèles qui façonnaient des références esthétiques et les artistes circulaient plus ou moins bien à l'intérieur. Sur les arts plastiques, il y a une coupure énorme entre le monde des FRACs, marché de l'art élitiste et excusez moi du raccourci le monde, et c'est le cas dans ma ville, des amateurs qui passent leurs loisirs à pratiquer, ce qui n'est pas à négliger. Et pour les professeurs c'est juste un gagne-pain. On a du mal à articuler tout ça et je suis là pour réfléchir avec vous sur cette démarche.

Public : Laurent Mazuy- Association "Le pays où le ciel est toujours bleu", Orléans : Je reprend du début, je suis déstabilisé, vous avez présenté vos engagements par rapport à vos politiques culturelles sans jamais aborder une notion qui me paraît fondamentale qui est celle du don de soi dans l'espace public, la séparation entre les espaces privés et les espaces publics au sein des politiques culturelles ou artistiques. Les politiques culturelles sont faites pour rassembler, comme les festivals. Mais pour les politiques artistiques comme le soutien artistique sur tel ou tel artiste, ce que vous évoquiez, la machine se bloque. Je n'ai pas senti une vision claire de ces phénomènes sachant que la décentralisation pose des glissements à l'intérieur de ces domaines, et là on s'oppose aux potentats locaux de gauche comme de droite qui sont des blocages réels. Dans ces barrages, il n'y a pas de marque politique particulière.

Francis PARNY: Je voudrais souligner la remarque critique que vous avez faites en remarquant que l'on parlait si peu des plasticiens. Mais cela évolue, mes collègues en ont parlé, je vais essayer d'en tenir compte aussi. Il y a quelque chose d'original dans cette situation du plasticien qui est encore moins connue du grand public que celles des autres artistes. Il y a une gratuité apparente, dans les galeries, qui ne correspond pas du tout à la réalité, vous le savez mieux que moi. C'est difficile pour moi de parler des artistes plasticiens parce que vous savez mieux votre situation que nous. J'ai envie d'apprendre, parce que vous financez votre production, il y a là une situation cachée entre l'échange avec le public et vous. L'intervention publique engendre une autre tutelle, du potentat local et c'est pour cela que la décentralisation est dangereuse.

Public : Katerine LOUINEAU : Il faut appliquer les lois !

Francis PARNY: Vous avez raison, j'ai bien entendu ce que vous avez dit tout à l'heure. Il y a ce danger politique, il faut le pointer et je suis fermement pour le droit de

présentation par exemple. Je ne suis pas contre la décentralisation mais la décentralisation telle qu'elle est prévue m'inquiète beaucoup. Je suis vice-président d'un conseil régional, je suis pour que les collectivités régions s'investissent plus dans la question de la culture mais si c'est que pour remplacer l'argent public de l'état cela ne sert à rien. Je suis pour un développement culturel et pour qu'une collectivité territoriale se fixe comme priorité de rapprocher l'artiste du public pour favoriser la création. Il y a encore beaucoup à faire pour faire comprendre l'art abstrait par exemple. Sans abandonner ce volet patrimonial et éducatif qui est important, ce qui est intéressant pour un politique, c'est le développement qui permet la création, le rapprochement entre le public et les créateurs. Qui va juger de la qualité ? Ce n'est pas aux politiques de juger la création. C'est la profession, l'ensemble des artistes qui doivent juger de cela.

Public : Katerine LOUINEAU : Ce n'est pas du tout la réalité, il suffit de voir le pouvoir des conseillers des DRACs dans une région sur la vie quotidienne des artistes...

Francis PARNY: Je voudrais que l'on fasse crédit à certains élus de leur sincérité et respecter ce qu'ils disent. Globalement vous avez raison, cela se passe comme ça. Comment règle-t-on le problème ?

Par la mise en place d'institutions avec les citoyens artistes qui sont associés et prennent les décisions principales. C'est cela qu'il faut mettre en chantier. Aujourd'hui la responsabilité nationale en matière de culture ne peut être posée comme il y a vingt ans. Comment dépenser l'argent pour la culture, avoir une intervention pour des lieux de création et de diffusion, quel type de gestion? Comment mutualise-t-on les crédits entre l'État et les collectivités territoriales ce qui permet de trouver pour l'ensemble des artistes, et aussi les plasticiens, une situation salariale, professionnelle stable et qui ne soit pas de précarité ? Ces lieux doivent être gérés par les intéressés eux-mêmes. Ce sont les chantiers que l'on a devant nous en tant que politique.

Public : Vous dites que vous n'avez pas le choix, excusez moi d'en remettre une couche, mais dans les autres domaines vous faites des choix.

Francis PARNY: En ce qui me concerne je vous ai dit développement de la création et appropriation par la société toute entière de l'innovation culturelle et artistique. Ce sont je crois des choix forts qui peuvent ouvrir des voies nouvelles.

Public : Un moment donné on va se poser la question quelle création ? Quelle type de culture ? Vous confondez souvent l'événementiel et le culturel, l'événementiel est plus porteur pour les politiques.

Francis PARNY: Je suis choqué, et en même temps, je comprends que c'est une pratique pour les politiques à long terme. Quand mes collègues parlent de lobbys, je comprends ce qu'ils veulent dire, cela existe, mais si on continue de poser les problèmes comme cela on en sortira jamais.

Public : Antoine PERROT - Président de la FRAAP : Je vais commencer à faire du lobbying en tant que président de la fédération. On parle des potentats locaux, des interfaces qui se sont mis en place entre les artistes et les élus, on le sait bien et cela a été dit, que les premiers de ces interfaces sont les conseillers aux arts plastiques (DRAC). Je le dis publiquement et je le répète depuis hier, ils sont absents ici. C'est aussi votre responsabilité de faire remonter cela. Il est absolument scandaleux qu'ils soient absents. La demande que l'on peut faire aux partis politiques est de poser d'une manière extrêmement pragmatique la question de cette absence et de ce refus du dialogue avec les artistes. Autre exemple, dans les comités d'achats des FRACs, que l'on appelle comités techniques, il n'y a pas de plasticiens qui siègent. C'est aussi votre responsabilité en tant qu'élus régionaux.

Francis PARNY: Vous avez entièrement raison

Antoine PERROT: Où est le résultat ? Cela fait des années que cette situation est connue, quand est-ce que vous allez vous mettre en chantier là-dessus d'une manière pragmatique ?

La question du droit de présentation a été posée, quand est-ce que nous allons travailler avec vous pour que le ministère mette en place des simulations économiques sur le droit de présentation, pour que l'on sache vers quoi on peut aller là-dessus. Est-ce un mode de survie pour les artistes ou pas ? Peut-on l'appliquer ? Comment ? Est-ce que les élus des collectivités territoriales vont prendre l'engagement de travailler de façon à ce que l'on ait une visibilité sur ces problèmes. Je crois que ces chantiers sont à ouvrir. Je crois que vous êtes tous de bonne foi. C'est le pari que nous tenons à faire.

Une incise pour terminer, je suis surpris que dans un certain nombre de débats, on nous renvoie toujours, nous artistes, au problème de la médiation vers le public, je ne suis pas très sûr que cela soit à nous artistes de faire cette médiation.

Jean François BURGOS: J'ai dit que le problème de la médiation se pose. Je crois que les équipements des collectivités territoriales sont développés et que le problème est d'atteindre maintenant les publics et cela doit être pris en charge par celles-ci. Et je l'ai mis dans nos priorités culturelles. Mais est-ce qu'elles peuvent s'en charger seules ? L'autre question était la démarche quand l'œuvre échappait aux créateurs et était vue par des gens qui ont leurs propres réactions, là on retrouve la médiation culturelle et celui du jugement esthétique. Et c'est là où on peut travailler ensemble. Comment peut-on sortir de la logique des réseaux ? Il y a eu un changement de directeur du centre d'art municipal dans ma ville et on s'aperçoit que les artistes vus aujourd'hui sont totalement différents et ne font pas partie du même réseau qu'avant sans porter de jugement esthétique. Comment peut-on résoudre ce problème alors que l'on veut que des plasticiens participent à des commissions d'achats d'œuvres, c'est un vrai problème pour nous. On a intérêt à avancer ensemble sur ces questions.

Jérôme GLICENSTEIN: Je vais faire juste une remarque qui nous permettra de faire une transition vers le deuxième point, il est question des revenus des artistes, de la gestion locale aux artistes. Une réponse que ferait Antoine Perrot alors je la fais à sa place la meilleure façon de trouver des artistes dans les réseaux est de se tourner vers les associations d'artistes.

Public : Katerine LOUINEAU : Il faut varier, c'est malsain de garder toujours les mêmes.

Frédérique DUMAS: Je voudrais répondre à Antoine avant de passer au deuxième point. Il faut politiser les choses au bon sens du terme, politiser votre combat c'est définir des priorités. La définition d'un statut de l'artiste est une priorité pour amorcer une reconnaissance. Les expériences canadiennes sont intéressantes. Il faut dire que cela existe et le communiquer à la société civile afin qu'elle comprenne, à l'exemple des intermittents. La priorité pour nous-partis politiques est que l'on se dise tous que définir un statut de l'artiste est très important. J'ai été étonnée quand j'ai lu le rapport (du CAAP) sur le fonctionnement des commissions à la création individuelle, c'est consternant. Dans notre secteur, le cinéma, on a l'avantage de co-gérer l'argent du CNC qui est notre propre épargne forcée. Les commissions sont composées de réalisateurs, de comédiens, de gens de la profession, il y a très peu d'administratifs et ces commissions sont transparentes. Dans vos commissions, les listes des membres ne sont pas toujours publiées. Cela il faut le dénoncer tous ensemble en disant que c'est le Moyen-âge.

Public : Katerine LOUINEAU : C'est la logique des réseaux.

Frédérique DUMAS: Non.

Luc LEROUGE: C'est la logique d'un réseau institutionnel.

Frédérique DUMAS : Il faut dénoncer ce fonctionnement, si c'est si opaque.

Francis PARNY : Voilà ce que je voulais entendre.

Public : Katerine LOUINEAU : C'est pas n'importe quel réseau qui est dominant, c'est le réseau des DRACs, les chaises musicales d'un poste à un autre, les fonctionnements sont effectivement féodaux.

Public: On n'apprend pas grand chose sur les arts plastiques, vous parliez de la précarité, de la condition de l'artiste, on peut aussi parler de la précarité intellectuelle des gens dans les conseils municipaux et on aurait besoin d'avoir des professionnels en face de nous. Monsieur, vous êtes communiste, je suis dans une mairie communiste, la dernière sculpture qui a été achetée par la mairie date de 1914 au niveau du 1%. Il est impossible d'avoir une démarche...

Francis PARNY: Ce n'est pas le 1%

Public: Si, elle peut le faire, par exemple la dernière œuvre commandée par la ville de Poissy pour un centre culturel a été l'édification d'un faux obélisque parce qu'il y a une communauté bretonne ! Il n'y a aucune démarche faite envers les artistes.

Où sont les ateliers d'artistes ?

Dans la circonscription de Cergy Pontoise, il n'y a aucun atelier d'artistes proposé dans toute cette immensité urbaine. Vous dites qu'il faut éduquer la communauté civile, mais chacun sait qu'un artiste a besoin d'un atelier. Ce n'est pas le problème des artistes d'avoir en face d'eux quelqu'un de droite ou de gauche, notre problème est de pouvoir travailler. Le public n'est pas non plus le problème si on travaille pour un public c'est vénaal, on travaille d'abord pour soi ensuite cela plait ou pas.

Luc LEROUGE : Nous allons passer à la deuxième partie, sur le quotidien de l'artiste, déjà plusieurs choses ont été abordées, sur la précarité, les ateliers, et d'autres exemples à donner. Sur le fait que l'on a rien appris, on est pas là pour vous faire un cours sur ce que vous vivez tous les jours. On est là pour entamer un travail à long terme. On est là pour nommer quelques problèmes et non tous les nommer sinon on est là jusqu'à demain. Je voulais insister aussi que ces exemples ne sont pas exhaustifs.

Public : Deux questions : Oui ou non allez vous inscrire dans votre prochain programme électoral le droit de présentation publique pour les artistes plasticiens ?

Frédérique DUMAS : Oui.

Public : deuxième question, transparence dans les commissions, il faut effectivement inclure des représentations d'artistes ? Mais lesquels, aujourd'hui il y avait Buraglio à la Commission d'achats du Fond National d'Art Contemporain, si c'est pour instituer des représentations d'artistes de ce type cela ne nous intéresse pas. Nous demandons des membres des représentations professionnelles mandatées et qui rendent compte de leur mandat, ce qui instituera une transparence.

Luc LEROUGE: A la FRAAP quand on parle de collégialité, on souhaiterait que les artistes soient mandatés par les associations.

Francis PARNY: Je veux juste revenir sur le 1% de l'intervention polémique de tout à l'heure. Il a disparu, le conseil régional construit des lycées partout, il n'y a pas d'obligation de 1% culturel. Qu'est ce qu'on fait ? Des horloges avec le sigle de la région Ile de France, c'est quand même pas le même choix. Le problème de la puissance publique par rapport aux artistes plasticiens est d'élargir au maximum la relation aux publics. La commande publique peut-être très diversifiée et décentralisée. Il faut aussi encourager la commande privée, des idées sont avancées à ce sujet. J'étais récemment dans un débat avec Jean Pierre Jouffroy qui proposait une taxe sur la spéculation du marché d'œuvres importantes qui alimenterait un fond, (il faut réfléchir ensemble) qui

profiterait à des collectionneurs ou plutôt amateurs pas suffisamment solvables et qui auraient la possibilité d'acheter des œuvres.

Je terminerai en disant que j'ai appris des choses dans cette réunion et je voulais vous le dire : je la considère comme un point de départ. Je suis d'accord avec Antoine Perrot, on doit construire ensemble. Si on ne change pas nos méthodes de travail entre les politiques et les citoyens et cela déborde la culture, on n'arrivera pas à réaliser quoi que ce soit.

Public : Chantal Cusin Berche – D.A .P.- : Au niveau du 1%, le décret du 1% va ressortir d'ici un mois (note de la FRAAP : en juin 2004, ce décret n'est toujours pas sorti), il y a un comité de pilotage comprenant le maître d'œuvre, le drac qui nomme trois représentants dont un artiste représentant les organisations professionnelles, c'est acté à l'heure actuelle. La procédure de la commande publique est très différente de celle du 1%. Je constate que dans ce débat, il y a beaucoup de mélanges, c'est normal, mais je crois, pour recentrer les choses, que notre souci aujourd'hui est la difficulté économique de la vie de l'artiste. Un : la situation économique est désastreuse dans les galeries, peu d'achats, très peu d'artistes qui sont achetés. Deux : comment faire vivre les artistes ? Trois : la médiation ce n'est pas un problème, mais il faut que l'artiste puisse intervenir, c'est une façon de le rémunérer et cela marche très bien là où c'est fait. Donc une situation économique très préoccupante à laquelle tout le monde doit s'atteler.

Jérôme GLICENSTEIN: La médiation est une façon de rémunérer les artistes, de nombreuses personnes dans cette salle ont évoqué le droit de " monstration ", quelle est la position des partis à ce sujet ? Pour information le droit de présentation publique existe déjà dans la loi de 1957 sur les droits d'auteur. Il est appliqué dans l'art vivant. Je voudrais l'avis de chacun sur cette non-application de ce droit de présentation publique ?

Jean Jacques BAREY: Ce droit est acté par la loi depuis un certain temps, j'ai même le souvenir qu'un syndicat de plasticiens s'est formé sur cette base dans le début des années soixante-dix. En effet il était aberrant que tous les lieux d'exposition existants ne payaient jamais les plasticiens lors des expositions. Mais la rémunération de ce droit comme le statut de l'artiste est un peu une licorne, un marronnier. De quel artiste parlons nous ? Du plasticien, du musicien, de l'écrivain, de l'interprète ? Les artistes interprètes ont un statut de salarié, les artistes plasticiens ne sont pas foutus de faire appliquer la loi de rémunérer leurs " monstrations "

Luc LEROUGE : Cela va être de notre faute ?

Public : Katerine LOUINEAU : Si l'Etat n'applique pas les lois qu'il promulgue c'est de notre faute ?

Jean Jacques BAREY : Je veux juste vous faire remarquer que la rémunération des artistes interprètes passe par des conventions collectives. Et qu'il faudrait créer des rapports de force pour que l'on crée des conventions ou des équivalents contractuels pour que les plasticiens soient rémunérés.

Une loi sans décret d'application ne peut pas fonctionner et le droit de présentation publique est un vœu pieux, si le " montreur " ne veut pas le payer, il prend quelqu'un d'autre.

Luc LEROUGE : Le musicien peut faire sa musique dans sa chambre et ne pas vouloir la montrer aussi

Jean Jacques BAREY : Nous sommes d'accord, c'est pour cela...

Public : Katerine LOUINEAU : C'est un rapport de forces que l'on établit avec les 1ères rencontres nationales en réunissant toutes les forces et les énergies.

Jean Jacques BAREY : Il faut que ce rapport de forces soit construit collectivement. Il y a une chose qui m'a choquée, quelqu'un a dit, on est des artistes, pas des politiques, or depuis Aristote l'homme est un animal politique, je ne suis pas un artiste donc je suis un politique mais je ne suis pas un élu, c'est quoi cette confusion mentale.

Luc LEROUGE : Ce n'est pas une confusion mentale, je ne peux pas laisser dire cela, il y a des artistes qui représentent des associations, des personnes qui représentent des partis politiques, on a synthétisé en disant qu'il y avait des artistes et des politiques, c'est tout. Il ne faut pas ergoter sur autre chose et couper les cheveux en quatre.

Jean Jacques BAREY : Nous sommes tous des politiques dans cette salle. Pour revenir au droit de présentation publique le parti communiste français est pour, mais ce sera un vœu pieux si nous ne construisons pas de combat ensemble.

Jean François BURGOS : Je vais poser le sujet à la table de la commission nationale du parti socialiste, nous l'avons appris ce matin dans le débat sur les politiques locales et la FNCC s'engage à réfléchir à cette question.
Je vois un risque abominable dans lequel je ne voudrais pas que l'on tombe. Dans notre ville on organise des expositions d'artistes contemporains.

Public : Vivants !

Jean François BURGOS : Vivants ! Un principe instauré depuis de nombreuses années qui pourrait être remis en cause, c'est le catalogue qui répond aux exigences qualitatives de l'artiste et il y a un échange de bons procédés qui se fait sur ce principe. C'est discutable, mais je ne voudrais pas que l'on fasse un état des lieux débit-crédit des collectivités territoriales en prenant en charge une exposition avec le droit de présentation publique. C'est un risque pour moi, il faut se positionner sur un plan plus large que d'avoir des dividendes et non un échange de bons procédés.

Public : Katerine LOUINEAU : Les droits si vous les appliquez, cela va être fromage ou dessert, de plus pour le catalogue vous devriez payer des droits de reproduction.

Hervé PERARD : C'est vrai que les collectivités locales n'ont pas toujours respecté le droit de présentation et payer les charges pour les artistes cela ne se fait pas. Dans le service dont je suis l'élu, on ne pense pas au droit d'auteur. Il faut aussi parler de la formation des personnels dans les collectivités territoriales.
Ce qu'il y a de malheureux dans le financement des arts plastiques et je rejoins la personne de la DAP, c'est que le marché est totalement exsangue, les artistes n'arrivent pas à vendre leurs tableaux.
Payer les droits d'auteur, rémunérer le prêt d'œuvres et offrir des ateliers pour les artistes, doivent se pérenniser. La FRAAP doit devenir une " force de frappe " pour obliger de respecter la loi.

Luc LEROUGE : On essaie d'être force de propositions

Public Ecole supérieure des Beaux Arts de Marseille : j'entends beaucoup de doléances de plasticiens, je voudrais juste signaler que dans le cadre des artistes qui exposent à Marseille dans la galerie de l'école ou en résidence ils ont un droit de "monstration", ils sont défrayés, rémunérés, les catalogues sont à notre charge que l'on donne de 10 à 50 catalogues aux artistes. Si vous êtes si malheureux venez nous voir à Marseille on sera ravi de vous accueillir.

Changement de CD :

Frédérique DUMAS : Je pense que l'application du droit de présentation est une priorité. On est tous d'accord parce qu'il faut bien qu'il y ait de l'argent qui revienne quelque part

à l'artiste. L'artiste plasticien n'est jamais rémunéré, il n'y a aucun autre exemple de cela. Que ce soit dans le cinéma ou la musique, il n'y a pas abandon des droits de présentation publique, et abandon des droits de reproduction. Dire qu'il n'y a pas d'argent pour cela n'est pas une réponse. C'est une priorité de bon sens. Si vous êtes tous d'accord, en tous cas moi je m'engage pour l'UDF, en tant que porte parole culture je signe cela. Sur le terrain, il n'y a pas de dynamique donc il faut se rassembler à ce sujet.

Luc LEROUGE : Je voudrais définir la notion de plasticien. On prend souvent comme exemple l'artiste qui va pouvoir vendre sa toile ou sa sculpture, mais il y a des artistes qui travaillent sur des champs qui ne sont pas commerciaux, difficilement vendables, éphémères, pour certaines installations ou performances ou des œuvres virtuelles. Dans la notion de plasticien, il n'y a pas que des œuvres marchandes dans la boutique et il ne faut pas oublier que certains artistes n'ont rien d'autres que le droit de présentation pour vivre.

Public : J'allais dire à peu près la même chose et en plus que le secteur qui permet ce genre d'œuvres, c'est le monde associatif. C'est une foule de petits lieux de création ou de pratiques artistiques qui vivent avec des subventions minimums et n'ont pas les moyens d'effectuer un suivi en terme de droit de présentation. On ne peut pas poser la question en terme de modèle de marché. Notre grand problème est que nous sommes héritiers d'une économie de marché de ventes d'objets d'art, or nous ne sommes effectivement pas toujours devant cette forme d'art, d'objets, sans omettre que ce marché est très faible ou quasiment inexistant. L'objet bourgeois ou l'espace de valorisation collective du bâtiment public n'est plus l'horizon de l'art. Le droit de présentation est légitime, mais va rencontrer tout de suite ses limites devant la réalité artistique non objectale et de ses agents de diffusion associatifs, surtout si on en attend l'application de la part des fracs et des lieux publics ou de quelques grandes fondations privées.

Frédérique DUMAS : Cela existe dans le cinéma, où le droit d'auteur est respecté. Il y a évidemment des exemptions c'est-à-dire qu'il y a une liste précise de dérogations comme dans le droit de prêt en bibliothèque. Il faut une accessibilité à la culture et on ne peut pas faire payer tout le monde. Mais il y a un droit, c'est clair, il doit être respecté en y ajoutant des dérogations précises. Autrement on tourne en rond jamais l'artiste ne sera rémunéré, il vaut mieux un principe simple avec des dérogations juridiques encadrées. C'est la même chose pour le livre, le cinéma : ceux, qui peuvent payer, paient.

Jean François BURGOS : Tout à l'heure, j'ai peut-être paru un peu tiède mais il faut toujours voir les avantages et inconvénients des propositions et on ne juge pas toujours des répercussions d'une manière exhaustive. Il faut les étudier le plus largement possible, cela ne s'improvise pas je le répète. Le message sera répercuté, le parti socialiste va étudier ce problème jusque dans ses limites et trouver peut-être d'autres solutions.

Public : Je suis Laurent EGELSTEIN (?) Je suis critique d'art dans l'île de la Réunion, j'ai des rapports avec des élus de gauche et de droite qui ne ressemblent pas forcément avec ceux d'ici.

Je ne vous vois pas comme techniciens mais comme représentants de parti. Je suis arrivé après que vous vous soyez présentés, je n'arrive pas à vous identifier idéologiquement par rapport à vos partis en rapport avec les arts plastiques. L'important ce sont vos programmes qui sont portion congrue pour la culture ; pour les arts plastiques n'en parlons pas ! S'il y a une chose à vous demander aujourd'hui c'est de prendre l'engagement en tant que partis d'éclaircir vos positions sur le développement des arts plastiques dans vos prochains programmes pour les élections et qui montrent que vous avez fait un travail d'analyse avec lequel on puisse travailler. Toutes les

associations au niveau local comme au niveau national seraient ravies de travailler avec les politiques sur leurs pratiques quotidiennes et leurs développements.

Frédérique DUMAS : Comment pouvez-vous penser que l'on puisse élaborer des choses sans vous ?

Public idem : J'ai quinze ans de travail avec les politiques sur l'île de la Réunion et je n'ai jamais eu de conversation sur le fond, toujours des rapports de force.

Luc LEROUGE : C'est sur ce constat que la FRAAP a décidé de monter cet atelier qui est juste un préambule aujourd'hui. C'est la première fois que l'on est ensemble. La FRAAP veut collecter toutes les propositions de chacun pour ensuite pouvoir réfléchir avec les politiques.

Public : Gilles FROMENTEIL : Président du conseil d'administration de la Caisse de Sécurité Sociale de La Maison des Artistes : un constat : 53 millions d'euros annuels de cotisation à la Sécurité Sociale alors que l'on coûte que 13 millions à la SÉCU on est largement excédentaire ! Les artistes ne sont pas des parias on abonde à la solidarité nationale. Pendant 10 ans j'étais secrétaire général d'un syndicat d'artistes, le SNAP CGT. Le problème essentiel est celui des ressources, trois questions à ce sujet :

- les ventes d'œuvres en direct, quid de la défiscalisation pour favoriser les achats soit en atelier soit en galeries, quelles sont vos propositions ?
- droits d'auteur, deuxième source de revenus, le droit de présentation on en a parlé tout à l'heure, est ce que vous êtes prêts à l'inscrire dans vos programmes ? Tous les droits d'auteur qui sont droits collectifs : le numérique, la copie privée numérique, il y a eu des discussions très importantes qui se sont terminées le 18 juillet, je signale aux artistes que la part du gâteau donne à la musique 29 centimes par CD vierge et nous plasticiens 0,625 centime, voilà pour la part de l'image. Est ce que vous engagez à reprendre les négociations sur le disque, etc.... Car il y a un vrai parti de rémunération à venir.
- les revenus annexes comme les interventions scolaires, en milieu hospitalier, carcéral etc.. Est-ce que vous vous engagez à inscrire dans vos programmes ces revenus comme revenus artistiques alors qu'aujourd'hui ils sont bottés en touche même si à la Maison des Artistes nous pensons que c'est une erreur colossale parce que c'est le prolongement d'une activité artistique.

Du plateau : Le dernier point ?

- Le revenu annexe c'est quand un artiste intervient dans une école. L'artiste ne peut pas faire une note d'honoraires, alors qu'il y a eu signature entre Jack LANG et Catherine TASCA en décembre 2001. Cette loi a été rendue caduque par le Conseil d'Etat : celui-ci a dit que c'était du salariat et non des honoraires ; du coup cela double les charges et l'artiste perd une partie de son revenu qui était non négligeable. Cela aurait clarifié la situation, je me tiens à votre disposition pour travailler sur ces dossiers.

Jérôme GLICENSTEIN: Reprenons dans l'ordre, je vais poser la question de la défiscalisation des œuvres d'art, quelle est votre proposition à chacun ?

Frédérique DUMAS : Les trois pistes pour moi c'est le statut de l'artiste, on a tous envie de définir un statut de l'artiste dont vous avez posé les grands critères. J'aimerais avoir des propositions assez vite en travaillant avec vous sur ce sujet.

Public : Cela fait vingt ans que l'on nous dit ça.

Frédérique DUMAS : Il y a vingt ans que je suis entrée dans le secteur, et c'est la première fois que vous prenez ce type d'initiative, donc au lieu de s'insulter, il faut se dire que l'on va travailler ensemble et que cela va être assez sympa.

Public : Katerine LOUINEAU: Il faut reconnaître que c'est la première fois que l'on essaie de se rassembler aussi bien les associations que les syndicats. Aujourd'hui, en France personne ne peut, association ou syndicat, prétendre représenter les artistes, il n'y a qu'une fédération de l'ensemble des associations et des syndicats qui peut le faire. Cette fédération va faire des propositions et les porter. C'est aussi parce que l'on est divisé, éparpillé que l'on ne se fait pas entendre, il faut prendre la mesure de la nouveauté.

Jérôme GLICENSTEIN: Je repose la question de la défiscalisation des œuvres d'art.

Jean François BURGOS: A propos des revenus annexes on passe par le statut de vacataire dans notre collectivité. La défiscalisation, vous parlez de l'application de la TVA qui vient nuire...

Public : Katerine LOUINEAU: Non, la défiscalisation des achats d'œuvres.

Hervé PÉRARD : La loi sur le mécénat vient de passer ?

Jean François BURGOS: Une entreprise peut déduire de ses impôts et pour le particulier, oui c'est ça.

Public : Katerine LOUINEAU : On aborde des sujets techniques qu'il faudrait revoir ensemble point par point que l'on ne peut pas tout résoudre d'un coup. Les problèmes sont tellement énormes et durent depuis tellement longtemps que c'est à nous de dresser une liste des priorités. Frédérique DUMAS parlait du CNC, dans l'atelier " artiste , une profession ? ", on a rapporté que l'art ne rapporte pas, mais c'est pas vrai ! Pour les arts plastiques ceux qui rapportent le plus ce sont les morts et pas les vivants. Il y a un problème de ce point de vue là. S'il y avait une ponction de tout ce que rapporte les artistes morts comme Van GOGH etc....On pourrait créer un équivalent d'un CNC, un fond de solidarité de re-distribution.

Hervé PERARD : Des taxes para-fiscales ?

Katerine LOUINEAU : On a de bonnes intentions et puis après on va nous dire ce n'est pas possible parce que l'on a pas les moyens, donc il faut trouver les moyens, les financements de ce que l'on veut et c'est sûr que cela ne viendra pas des artistes vivants dans l'état actuel des choses.

Jean François BURGOS: Il faut des agréments pour l'intervention dans les écoles de l'Education Nationale. Par exemple pour la musique il y a une formation spéciale, est-ce que ce genre de voie apporterait un plus pour vous?

Hervé PERARD : Je ne suis pas du tout d'accord parce qu'une formation spéciale va développer de la pédagogie traditionnelle alors les ateliers de pratiques artistiques font entrer les artistes dans les établissements scolaires avec leur geste artistique et leur processus de création (et non pas une pédagogie enseignée). Cela me paraît fondamental. Le problème général est le lien entre les processus de création et la pédagogie de l'éducation artistique, il y a un progrès à faire dans ce pays. En janvier 2004 ce sera les vingt ans des Verts, donc on est pas pour grand chose sur les choses d'il y a vingt ans.

Public: J'aborde le sujet des squats, je m'appelle Mériadec, 22 ans de squats politiques sociales et artistiques, squat.net le site international des squats , le mouvement grossit. Le gouvernement gère et le marché gouverne par exemple quand on donne de la " tune "

à Monsieur PINAULT pour héberger sa collection d'art contemporain, en général le privé a plus de " pognon " que nous public. On réclame le non contrôle social, le non contrôle politique et artistique, on vient nous expulser. Quand on veut gérer des espaces, on nous envoie la maréchaussée.

Luc LEROUGE : Tu permets de rebondir à partir des squats, une des questions que l'on avait listé avec Jérôme était le problème des ateliers qui a déjà été évoqué, les baux précaires, une facilité d'accès à la propriété des ateliers, nous restons sur des exemples...

Public : Mériadec : On peut évoquer des exemples de répression de tous les partis politiques quand le nouveau code de procédure pénale en mars 94 tous les partis de la Chambre ont voté contre ce désir d'économie de la gratuité, synonyme de squat. Nos ancêtres s'appellent les pirates. Le piratage de la fausse économie.

Frédérique DUMAS : Vous demandez la gratuité lorsqu'il s'agit des squats par contre vous faites une demande de non gratuité pour le travail du plasticien, il y a donc une contradiction.

Public Idem : Non, nous ne voulons pas être rémunérés mais signer des conventions comme notre nouveau propriétaire, la Mairie du 12^e, ils prétendent nous laisser notre totale liberté, mais après pour recevoir le public il y a des normes de sécurité qui coûtent trop cher pour nous.

Luc LEROUGE : En général les squats se font dans des friches. Est-ce que le squat est juste une conséquence des problèmes économiques des artistes et de la gestion des ateliers à Paris et en région parisienne ou une " profession " ?

Public Idem : Les juges m'ont traité de squatter professionnel, bien sûr.

Jérôme GLICENSTEIN : Pour rebondir sur la question des ateliers, comment sont attribués les ateliers ? Comment sont gérés les parcs d'ateliers ? Comment les artistes qui occupent un atelier-logement peuvent accéder à la propriété ? Cela pose le lien avec les élus locaux qui votent les créations d'ateliers, j'ai un cas concret : un artiste qui désire acheter un atelier de l'état qu'il occupe, actuellement ce n'est pas possible alors qu'il y a des dispositifs dans les logements HLM pour l'accès à la propriété des occupants. Pourquoi ne serait-il pas applicable aussi pour les ateliers d'artistes ?

Jean François BURGOS : Je réponds en fonction de ma petite expérience, cela n'a rien à voir avec le fait d'être artiste ou pas dans les offices municipaux d'HLM ce n'est pas possible d'acheter dans ce cadre. C'est un choix politique qui correspond à un mécanisme de volonté de mixité afin de ne pas apporter de déséquilibres sociaux à l'immeuble. En milieu urbanisé comme on l'est en région parisienne il faut favoriser une certaine hétérogénéité des populations.

Hervé PERARD : Je ne voudrais pas botter en touche, mais c'est vrai que la question est très complexe. Les baux sociaux des ateliers dans ma ville appartiennent à la Caisse des Dépôts et Consignation et gérés par la DRAC. On aimerait avoir un peu plus de marge de manœuvre. On a sur la ville d'Evry 37 bailleurs sociaux différents partenaires publics et privés pour les logements sociaux et on a un problème de gestion et de rénovation complexe, notre ville est connue pour ses problèmes, comme le quartier des Pyramides, où le gardien n'arrive pas à sécuriser les boîtes aux lettres par exemple. Quand on est sur ce genre de problèmes l'accessibilité à la propriété passe ensuite. Je travaille sur une cité artisanale qui pourrait changer de vocation et inventer d'autres formules parce qu'il y a une situation bloquée.

Francis PARNY : Je ne suis pas spécialiste, mais je crois que l'artiste comme n'importe quel citoyen doit avoir les mêmes droits concernant l'accès au logement. Prenons le problème autrement une ville pourrait très bien concevoir de construire des ateliers d'artistes qui rentreraient dans l'accession à la propriété.

Luc LEROUGE : Une précision, je parlais de l'atelier sans le logement.

Francis PARNY : La vraie question est : pourquoi des ateliers d'artistes dans une ville ? Je ne le prend pas sous l'aspect mixité mais comme la relation de l'artiste et le public de proximité, les citoyens. La question juridique squat ou non est secondaire, il y a un besoin de nouveaux territoires de culture et c'est comme cela que je ressens la question de l'atelier dans une ville.

Public : MixArt Miris : Vous dites le squat c'est un choix, au squat de Toulouse on préfère parler d'occupation illégale et légitime, et ce n'est pas un choix mais une obligation, si on ne squattait pas les 10000 mètres carrés de l'ancienne préfecture à Toulouse, il y aurait 350 artistes qui seraient à la rue sans les moyens de travailler. Ce sont nos moyens de production comme les ouvriers qui se battent pour garder les leurs, vous êtes tous prêts à dire bravo à la télévision ou la radio. Alors que nous, quand on se bat pour créer et faire vivre nos outils de production, vous nous criminalisez à 6 heures du matin et il n'y a pas de différence depuis 1981 selon les couleurs des gouvernements. C'est les bleu-marines qui nous virent à 6 heures du matin. Quand on parle de pérennisation de nos lieux ce qui vous fait le plus peur c'est la manière dont on occupe les lieux et dont on se gère et surtout le fait que nous ne voulons pas de contrôles sur la liberté d'expression ou sur les missions sociaux-culturelles dans les quartiers. On est très capable de le faire, mais on a pas besoin de vos missionnements. Ce qu'il vous fait le plus peur c'est que l'on garde notre liberté dans un fonctionnement autogéré. Deux questions : quand est-ce que vous allez nous respecter en arrêtant les pressions sur des artistes en précarité et enfin que vous respectiez notre manière d'aborder la culture et la manière de la faire qui n'est pas la vôtre?

Frédérique DUMAS : Vous vous trompez sur une chose. On n'a pas peur, franchement, et on est pas dérangé. Par essence la création est subversive. Mais la liberté est une responsabilité. Vous ne pouvez pas dire à la fois : je revendique d'être dans l'illégitimité et l'illégalité et demander le respect . Il y a une expression, le squat, qui est un choix mais si c'est illégal, il y aura nécessairement intervention policière. Par contre on essaie de trouver des solutions avec vous pour que vous ne soyez pas obligés d'être dans cette situation. Mais ne pensez pas que l'on a peur ce n'est pas vrai.

Public : Lydie TOULLU : sculptrice SNAP CGT : Jack Lang nous a reçu en 82, il s'était engagé à la construction de 5000 ateliers. Cela n'a jamais été fait parce qu'en même temps il a mis en route une commission qui donnait des allocations pour retaper des vieux locaux, et donc on considérait que l'on avait contribué à la gestion des ateliers quand on avait donné 5000F à un artiste pour les travaux et encore s'il avait la capacité d'apporter 50% des financements.

Il ne faut pas nous prendre pour des imbéciles. Le problème des ateliers est qu'il soit construit dans des loyers modérés, on ne demande pas du luxe mais un point d'eau, de l'électricité, on demande le minimum pour pouvoir travailler. En général, quand les gens sont dans les squats c'est qu'ils sont obligés parce que les promesses ne sont jamais tenues. Il faut construire suffisamment d'ateliers pour le nombre d'artistes qu'il y a dans ce pays et, comme le rappelait Gilles FROMONTEIL tout à l'heure, par rapport à ce que l'on amène au niveau SÉCU on pourrait trouver une solution qui soit reverser à la solidarité pour les artistes.

Jean Jacques BAREY : Le phénomène des squats répond aussi à la volonté des artistes de travailler ensemble donc nécessitant des surfaces importantes. Il faut construire des

ateliers et notamment on avait demandé que 5%, je crois, des bailleurs sociaux sur la Ville de Paris soient consacrés aux ateliers d'artistes.

Public : Depuis 99, j'habite 6 mètres carrés dans une chambre mansardée au septième étage et je n'ai pas de solution. Je n'ai pas un tempérament à squatter et à me bagarrer avec les forces de l'ordre, on fait ça à vingt ans. Je ne vois pas de solution.

Public : Je reviens en arrière à propos des ateliers pédagogiques, la seule solution que l'on trouve c'est d'envoyer les artistes dans les quartiers dans des ateliers pédagogiques, je voudrais souligner que cela doit rester sur peu de temps et ne représente pas une voie de sortie. Parfois cela crée des situations absurdes auxquelles on n'est pas préparé.

Jean François BURGOS : Je trouve que la résidence est une bonne solution parce que limitée dans le temps et à partir de ce moment là il peut y avoir un échange.

Hervé PERARD : Cela m'a choqué ce que vous avez dit sur le travail social que l'on a pas à vous le demander, si vous demandez de l'argent public il faut que l'on instaure des règles, des conventions qui permettent de voir quels sont vos objectifs parce qu'en tant que politique on doit rendre des comptes sur l'argent public. Le service public rendu n'est pas un cadre rigide cela peut s'évaluer ensemble. On a eu des débats avec le SYNDEAC et un autre syndicat de petites compagnies (SINAVI) qui trouvent primordial de passer des conventions dans le cadre du service public.

Public : Les artistes peuvent fonctionner comme solution dans certains quartiers cela dépend comment on organise cet aménagement. Les offices d'HLM en construisant devraient penser aux locaux de travail pas seulement aux artistes mais aussi aux artisans, des gens qui ont des problèmes de lieu de travail à côté de chez eux. Des implantations d'artistes dans certains quartiers changeraient l'ambiance, il y a de nombreux exemples en France comme à l'étranger, aux Etats Unis, autour du monde. Je suis président d'une association et présent dans de nombreux circuits différents dont le squat ou le milieu des galeries. Il y a des solutions où l'on pourrait construire différemment en mêlant artistes, artisans et autres.

Public : Alain (Georges) Leduc : Je suis intervenu en début à propos de l'enseignement, je suis auteur du rapport qui a été remis à madame TRAUTMAN sur la question de la transmission des artistes aux écoles d'art consultable dans tous les centres de recherche. J'avais tiré une conclusion que je ne pouvais pas pressentir au fil des deux ans de travail : c'est que pour la carrière des artistes que j'ai vu sur une longue durée de 40 ans, et c'est pessimiste, on découvre des impasses, leur travail n'aurait pas été le même s'ils n'étaient pas rentrés dans l'enseignement. Il ne faut pas demander aux artistes de faire du social s'ils n'en ont pas envie, d'aller dans l'Education Nationale, ils ne sont pas là pour faire des profs au rabais. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne puissent pas faire des résidences ou de rentrer dans des milieux hospitaliers ou autres, c'est formidable, mais si cela devient un deuxième boulot cela risque de les bouffer complètement et devenir un premier boulot. Je rejoins ce que disait Gilles, il faut que l'artiste vive de sa production quelque soit ses convictions, moi je suis hostile au marché, au fric. Mais je dis que malgré tout, on doit être dans une logique de dialogue avec ce marché et qu'il faut élargir le marché. Le combat politique que l'on a à mener les uns et les autres est dans cet élargissement du marché, par une sensibilisation.

Au pied du mur, j'attends des femmes et des hommes politiques que j'ai rencontré depuis trente ans autre chose que des promesses et des programmes électoraux parce qu'ils ne sont pas tenus, ce que j'attends ce sont des actes : dans chaque ville, on construit des ateliers, des commandes publiques, des 1%, et voir comment ça marche sur le long terme. Je suis critique d'art et on est sur le même bateau, concrètement quelque soit le bord. Qu'est-ce que vous avez fait pour que la télévision nationale fasse des émissions de sensibilisation, des visites d'atelier, qu'est-ce qu'un artiste, comment ça bouge ?

Pourquoi on parle de virtuel et plus de tableau ou de bronze, comment ça fonctionne et comment on sensibilise le grand public et c'est ce travail de sensibilisation qu'il faut faire dans les écoles, les facs, les lycées. Cela fait 25 ans que les historiens de l'art demandent que l'on mette l'art contemporain dans les lycées. On est un des rares pays européens qui ne le fasse pas, etc....

Luc LEROUGE : C'est une belle conclusion, chacun va avoir un petit moment de conclusion.

Francis PARNY : Je veux vous remercier encore une fois de m'avoir invité parce que j'ai appris un certain nombre de choses. Ce qui m'a frappé, ce qui revient, ce que vous dites aux politiques et c'est normal parce que je ressens les années depuis 81 jusqu'à maintenant comme vous les avez décrites, c'est-à-dire comme bien insatisfaisantes avec des alternances mais pas véritablement d'alternatives claires dans les choix politiques de ces années-là. Je veux redire que si on procède de la même façon, on arrivera au même résultat. Beaucoup d'entre vous disent aux politiques que nous sommes quand est-ce que vous allez passer aux actes ? Si depuis 25 ou 30 ans on n'est pas passé aux actes c'est parce qu'on ne pose pas les problèmes correctement. Par exemple certaines questions peuvent se régler par des réglementations. L'état doit donner plus d'argent pour la culture, je l'ai dit, mais ce n'est pas seulement quantitatif, il faut trouver dans la réglementation des obligations pour développer la culture et la création dans notre pays : pour les offices d'HLM, obliger à la construction d'atelier dans un certain pourcentage, ce que nous avons demandé à la ville de Paris ; dans le cahier des charges des chaînes publiques, les obliger à avoir des œuvres de création à 20h30. Donc il y a un pouvoir réglementaire qui n'est pas utilisé, et encore une fois on doit travailler ensemble à l'élaboration de propositions pour gérer et décider autrement. On ne peut s'en remettre aux politiques uniquement aux fonctionnaires, DRACs et autres, il faut que le citoyen intervienne partout et notamment des arts et de la culture. Dire sans cesse aux politiques quand est-ce que vous allez tenir vos promesses, j'ai peur que vous n'ayez pas un résultat extraordinaire. J'ai entendu beaucoup de ressentiment à notre égard, je suis resté calme et sais prendre des baffes quand on les mérite.

Frédérique DUMAS : C'est normal que l'on nous fasse toutes ces remarques, ce qui m'a marqué c'est qu'il n'y a pas eu de promesses pour votre secteur. Cela fait trois ans que je m'occupe de la culture pour l'UDF, l'année dernière j'étais à Nantes au CIPAC, ce qui m'avait frappé c'est qu'il n'y avait pas de promesses, il n'y avait pas d'artistes non plus, il y avait un vide des deux côtés ? Donc, on défriche des deux côtés, c'est plutôt bon signe parce que ça ne fait pas vingt ans que l'on dit la même chose. Vous êtes libres et plus vous êtes libres, moins vous avez eu de rapports institutionnels. C'est le début d'un travail, j'aimerais travailler d'une manière plus technique et faire sortir des propositions assez vite.

Jean François BURGOS : On a encore beaucoup à discuter ensemble, on a pas assez évoqué le public et la destination des œuvres. Avec Anne Hidalgo on a déjà provoqué des séances de travail au sein du parti socialiste et on ouvrira à tous les interlocuteurs qui le souhaiteront. Cette manière relativement perverse lors d'un colloque au mois de janvier où Jean Jacques AILLAGON disait qu'il y avait trop de festivals, et puis six mois après, valider un accord rapidement juste avant la saison des festivals et faire ainsi exploser le monde culturel du spectacle vivant, a provoqué cette secousse dépassant très largement ces professionnels du spectacle vivant et remettant en cause toute cette approche que l'on pu connaître ces 30 dernières années. Il faut se poser des questions ensemble. C'est plus du travail qui nous attend que des promesses. Il y a un premier point positif c'est que les collectivités territoriales, les élus de terrain sont de plus en plus amenés au dialogue et à la réflexion et non plus dans la recherche d'un Etat garant. Je suis plein d'espoir pour pouvoir travailler ensemble.

Hervé PERARD : Je vous propose une ouverture pour un parti qui ne réfléchit pas depuis longtemps sur la culture et parfois par des biais différents, je pense, par exemple, aux rencontres sur les " Nouveaux territoires de l'art " organisées à Marseille, conjointement par les secrétariats d'état à la décentralisation culturelle et à l'économie solidaire. Ces nouveaux territoires de l'art sont occupés par des gens qui ont d'autres références au monde et à la société libérale. Ce secrétariat d'état tenu par Guy HASCOUËT, avait lancé un appel à projet sur l'économie solidaire et, dans les réponses, 80 % des appels à projets venait d'acteurs culturels et des artistes. Par ce biais on retrouve la place de la culture.

La commission culture des Verts est ouverte aux acteurs culturels, il n'est pas nécessaire d'être adhérents des Verts. Elle propose régulièrement des sortes d'états généraux de l'écologie politique : des politiques réfléchissent avec des professionnels sur des questions communes. Comme cet été, en Avignon, avec des gens du spectacle vivant à essayer de définir ce qu'était l'espace public. L'espace public et la parole rendue aux citoyens, sont des valeurs fondamentales de notre projet politique. Le programme culturel des Verts des législatives en 2002 ne ressemblait pas encore à un programme culturel complet. C'est un chemin sur lequel on s'engage, on construit. Ces dernières années cela ne tenait plus debout et les arts plastiques sont un élément important.

Jérôme GLICENSTEIN : Je tiens à remercier les différents intervenants des partis politiques d'être venus et remercier le public d'avoir eu la patience de les écouter, j'espère que ce dialogue va se poursuivre et déboucher sur des propositions concrètes. Merci.